



Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)
Date d'émission: 2026-07-14 Date de révision: 2026-07-14 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Petra Advanced Formula Injector Cleaner
Code du produit : Petra 2004B

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Additifs pour carburants, Injection, Agent nettoyant
Restrictions d'emploi : Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.4. Données relatives au fournisseur

Petra Automotive Products, Inc.
11085 Regency Green Dr.
Cypress, TX 77429
USA
T (713) 856-5700
www.petraautoproductions.com

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US) : Danger
Mentions de danger (GHS US) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Conseils de prudence (GHS US)	H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant. P242 - Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 - Éviter de respirer les vapeurs, aérosols, brouillards. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection. P301+P310 - En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P331 - NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P364 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2), de la poudre d'extinction sèche, Brouillard d'eau, de la mousse pour l'extinction. P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
-------------------------------	--

2.3. Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement anticipées

Un contact prolongé ou répété peut assécher et irriter la peau

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Autres dangers non classés : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Distillates (petroleum), hydrotreated light	n° CAS: 64742-47-8	80-100
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	n° CAS: 1634-04-4	1 – 5

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges.
Peau	: Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Danger par aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.
----------------------------------	--

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utilisez de la poudre chimique, du CO ₂ , un pulvérisateur d'eau ou une mousse ordinaire.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent s'enflammer/exploser en présence d'une source d'ignition. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Hydrocarbure.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. Utiliser un écran de protection pour se protéger des les canettes qui éclatent.
------------------------------	--

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Éliminer les sources d'inflammation. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Aérer la zone. Ne pas respirer les vapeurs. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié. Gardez à distance du déversement le personnel non indispensable et non protégé.
-------------------	---

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Aérer la zone. Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, aérosols. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Gardez à distance du déversement le personnel non indispensable et non protégé.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation appropriée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs, aérosols, brouillards. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser conformément aux instructions du fabricant. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles : Conserver à l'écart des oxydants forts, bases fortes, acides forts.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Mineral oil, excluding metal working fluids Pure, highly and severely refined
ACGIH® TLV® TWA	5 mg/m³ (I - Inhalable particulate matter)

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oil mist, mineral
OSHA PEL (TWA)	5 mg/m³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Methyl tert-butyl ether
ACGIH® TLV® TWA	50 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr; kidney dam. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
Référence réglementaire	ACGIH 2024

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Une extraction locale et une ventilation générale sont toutes deux indispensables afin d'éviter l'accumulation de mélanges de vapeurs ou de poussières inflammables. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants imperméables. Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques.
Protection oculaire:
Utiliser une protection oculaire appropriée
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection contre les dangers thermiques:
Non applicable.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide incolore à jaune pâle.
Couleur	: Incolore à jaune pâle
Odeur	: Forte Éthéré(e)
Seuil olfactif	: non déterminé

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

pH	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 240 °C
Point d'éclair	: > 17,2 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: < 1
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de la vapeur	: non déterminé
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,798
Solubilité	: Eau: < 2 % Légère
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: non déterminé
Température de décomposition	: non déterminé
Viscosité, cinématique	: < 1,7 mm²/s
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosion: 0,7 Vol-% (valeur estimée) Limite supérieure d'explosion: 6 Vol-% (valeur estimée)
Propriétés explosives	: non déterminé.
Caractéristiques d'une particule	: Caractéristiques d'une particule : Non applicable

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Liquide et vapeurs très inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matériaux incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 5,28 mg/l/4h

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat	85 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), 95% CL: 79 - 91
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	85 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
-------------------------------	--------------

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel (rat)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
---	--

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
--	--------------

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
-----------------------	---

Petra Octatane Boost w-Injector Cleaner 12 Fl. Oz.	
Viscosité, cinématique	< 1,7 mm²/s

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Hydrocarbure	Oui

Symptômes/effets	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges.
Peau	: Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Danger par aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Symptômes chroniques : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non applicable

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non applicable

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
CL50 - Poissons [1]	2 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	1,4 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	3,7 mg/l

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)	
CL50 - Poissons [1]	672 mg/l Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	472 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
NOEC (chronique)	51 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
NOEC chronique poisson	62 mg/l Pimephales promelas

12.2. Persistance et dégradabilité

Petra Octatane Boost w-Injector Cleaner 12 Fl. Oz.	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable.

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Gaz à effet de serre fluoré : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
UN1993	UN1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Flammable liquids, n.o.s. (Distillates (petroleum), hydrotreated light)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Distillates (petroleum), hydrotreated light)	Flammable liquid, n.o.s. (Distillates (petroleum), hydrotreated light)
Description document de transport			
UN1993 Flammable liquids, n.o.s. (Distillates (petroleum), hydrotreated light), 3, II	UN1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process), 3, II	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Distillates (petroleum), hydrotreated light), 3, II (17,2°C c.c.)	UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (Distillates (petroleum), hydrotreated light), 3, II
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
3	3	3	3
			
14.4. Groupe d'emballage			
II	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT
N° ONU (DOT) : UN1993

TMD
N° ONU (TDG) : UN1993
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 128

IMDG
Aucune donnée disponible

IATA
Aucune donnée disponible

Petra Advanced Formula Injector Cleaner

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Petra Octatane Boost w-Injector Cleaner 12 Fl. Oz.

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger

Se reporter à la section 2 pour la classification des dangers de l'OSHA.

Tous les composants de ce produit sont présents et répertoriés comme actifs dans l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane

n° CAS 1634-04-4

1 – 5%

oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane (1634-04-4)

Listé dans les polluants de l'air dangereux de l'EPA (HAPS)

QD CERCLA

1000 lb

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations nationales

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16 Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Date de révision : 2026-07-14

Date d'émission : 2026-07-14

Texte complet des classes de danger et des phrases H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 Provoque une irritation cutanée

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

Indications de changement:

Nouvelle FDS.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.